

A fond la caisse !

par Serge Raffy

Démago, le bouquin d'Airy Routier ? Sans aucun doute. Un type qui part en croisade contre les interdits, radars, flics en tous genres, limitation de vitesse, alcootests, caresse forcément notre « beaufitude » dans le sens du poil. Que dit-il à grands coups de hache populiste ? Que le citoyen automobiliste est une malheureuse victime des lobbies de la Sécurité routière. Tous ces Torquemada du bitume qui nous empêchent de rouler à fond la caisse n'ont rien compris à notre civilisation de la vitesse et du tout à l'ego. L'hécatombe sur nos départementales réduite au fil des ans ? Une blague de potache. Qu'ont-ils donc tous ces censeurs à vouloir, pour de misérables courbes statistiques, nous faire ralentir alors que le monde entier accélère ? Avec un nom pareil, Routier devait forcément atterrir sur une bretelle d'autoroute, brandissant l'étendard de la liberté du chauffeur. Mais pas du chauffard. Néanmoins, il touche juste sur un point : avoir son permis de conduire, aujourd'hui beaucoup trop cher, relève du miracle ou de la combine. Et l'excès de normes peut parfois devenir ubuesque. « La France sans permis », zéro ou « zorro » de conduite ?

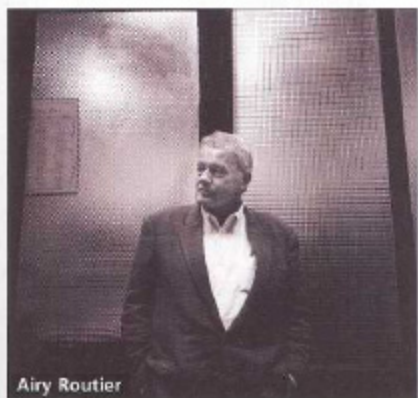
S. R.

2 millions de Français sans permis de conduire ?

Les confessions hors-l

Beauf ou anar ? Dans un livre provocateur, Airy Routier avoue rouler sans permis de conduire et tire à vue sur les dogmes de la Sécurité routière. Gérard Petitjean a lu le brûlot. Dans les médias, et... sur les routes, ça va saigner

Ce jour-là, dans ce commissariat des Halles où on le retient en cellule depuis plusieurs heures – garde à vue, sans lacets ni ceinture, et interdiction de téléphoner ou même de lire le journal –, Airy Routier, économiste, rédacteur en chef au « Nouvel Obs », auteur de best-sellers, est en colère. Il n'a tué ni blessé personne, encore moins volé le sac à main d'une petite vieille ou été surpris, shooté à on ne sait quoi sur un banc du square qui jouxte l'église Saint-Eustache. Il a commis une faute, d'accord. Conduite sans permis. Airy fait partie de ces gens qui vivent un peu trop sur les marges de la légalité automobile. Il a perdu les douze points de son permis pour une série d'infractions successives : un feu rouge grillé, quelques excès de vitesse, un coup de téléphone au volant. Oui, il conduisait sans son permis quand il a été interpellé. Il en est convenu dès le départ. Alors pourquoi le retenir dans une cellule ? Une garde à vue, ça peut se justifier lorsqu'il s'agit de mener une enquête, d'établir des faits. Mais là, la faute est avouée... Il se jure in petto qu'il va poursuivre



Airy Routier

l'Etat qui permet à ses hommes de main de faire si peu de cas de la liberté de ses citoyens. Il a toujours eu un tempérament un peu anar et rebelle, Airy Routier. Il l'avoue volontiers.

Dans sa cellule, il râle un peu contre l'avocat qui le conseille depuis qu'il a perdu tous ses points et qui l'a poussé à jouer la politique du pire. Lequel lui avait bien dit qu'il risquait quelques heures de garde à vue s'il tombait sur

ons d'un a-loi

...HIER
VOUS M'AVEZ ENLEVÉ
LE PERMIS,
ET AUJOURD'HUI
VOUS ME DEMANDEZ
DE VOUS LE MONTRER!
FAUDRAIT SAVOIR
CE QUE VOUS VOULEZ!!!



Vuillemin

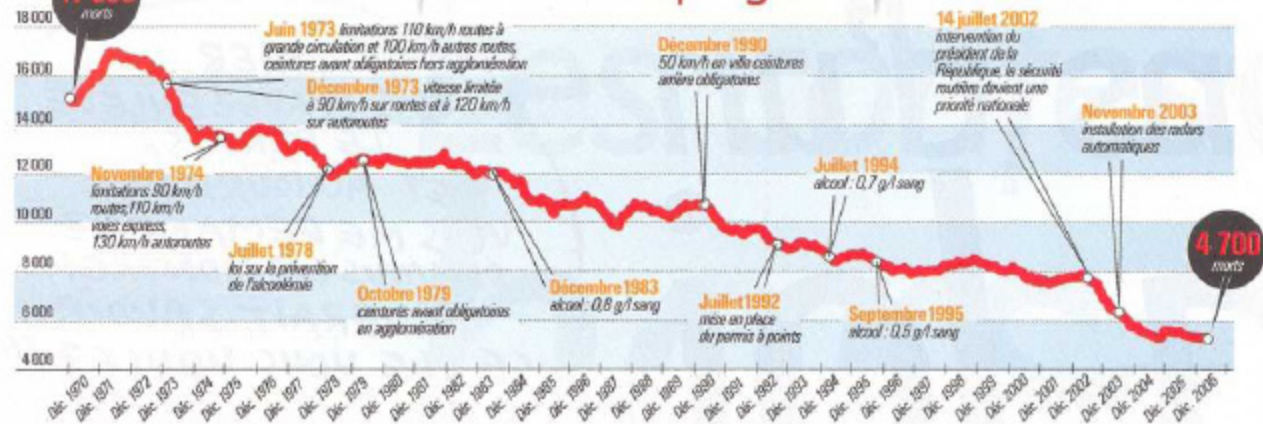
des gardiens de la paix peu compréhensifs. Mais jusqu'à ce jour au commissariat des Halles, ça s'était plutôt bien passé. Interpellé trois fois sans permis au cours des dix-huit derniers mois, sans conséquences notables, reparti chaque fois avec sa voiture... La tactique de l'avocat du 16^e arrondissement avait l'air de fonctionner. Cher, certes, l'homme de loi : ses honoraires approchent les 5 000 euros. Mais il lui a promis, garanti sur facture d'honoraires, qu'en faisant argument d'un petit vice de procédure devant le tribunal administratif il allait le lui faire restituer bientôt - c'était certain à 100%, le coup ne ratait jamais, il suffisait d'un peu de patience - un beau permis tout neuf, muni de tous ses points. Mais la garde à vue, ça ne faisait pas vraiment partie du planning envisagé.

La colère d'Airy Routier a accouché d'un livre, « la France sans permis », qui sortira dans quelques jours aux Editions Albin Michel. Un livre en forme de brûlot où l'objectif politique global de la Sécurité routière n'est pas remis en question : trois fois moins

de morts sur la route qu'il y a trente-cinq ans alors que la circulation a été multipliée par deux, c'est un progrès sur lequel même un homme à qui on a retiré son permis peut difficilement tirer un trait. Mais, dit Airy Routier, « nous faisons maintenant partie des meilleurs élèves de la classe européenne. Alors il serait temps d'atterrir en douceur, d'en finir avec une politique centrée surtout sur la répression ».

Rappelons quand même que notre nation de bons élèves relève encore chaque jour en moyenne 13 morts sur la route. En lisant le livre, on se demande en quoi consisterait l'atterrissage en douceur voulu par notre auteur qui remet en question tout ce qui a permis d'en arriver là : l'importance accordée à des « infractions minimales » - comprendre le dépassement des limitations de vitesse -, les

35 ans de progrès



radars automatiques qui ne seraient qu'une forme de racket fiscal, l'honnêteté des interventions d'une police qui distribue ses PV davantage pour toucher des primes que pour assurer la sécurité des citoyens, le permis à points, bien sûr, et surtout un système qui transforme « d'honnêtes citoyens en délinquants présumés ».

Le livre va faire du bruit. Albin Michel, flairant la bonne affaire, a décidé d'en tirer 60 000 exemplaires dès le départ. Huit millions de points de permis retirés dans l'année, ça fait beaucoup d'adeptes du pied un peu lourd sur le champignon, de grilleurs de feux rouges occasionnels, de téléphonistes au volant ou de gens qui négligent d'attacher leur ceinture qui auront sans doute envie de

lire le livre. Sans compter tous ceux chez qui il va provoquer une crise d'allergie.

Cécile Petit est de ceux-là. Cette magistrate, venue de la Cour de Cassation, est depuis novembre la nouvelle déléguée interministérielle à la Sécurité routière. Elle a lu « la France sans permis ». Elle résume : « Un coup de poignard dans le dos, un hymne à l'insécurité routière de la part d'un homme individualiste qui vous dit à longueur de pages : quand je suis sur la route, je fais ce qui me plaît. C'est très grave. Ce livre va à l'encontre de tous les messages de sécurité que nous tentons depuis des années de faire passer dans le public. » Au moment où le livre allait sortir, la Sécurité routière venait juste de faire réaliser un sondage sur les conducteurs français face au ris-

que et à l'infraction. On y distingue les « anxieux », les « hypervigilants », les « bons élèves », les « opportunistes », les « inconscients » et les « rois du monde », ceux pour qui la conduite est une sorte de plaisir, conscients d'être exposés aux PV mais qui s'estiment peu dangereux. Ils pensent avoir une grande maîtrise au volant et, pour eux, le danger, c'est les autres. Pour Mme Petit, Airy Routier, ancien essayeur automobile et contrevenant sur le sentier de la guerre, est un « roi du monde », une catégorie qui regrouperait 9% des conducteurs français.

Que dit notre roi du monde ? D'abord que la crispation sur les limitations de vitesse est largement dépassée. Et il cite « l'Auto-Journal », qui affirme que les décès dus à la très grande vitesse sont rarissimes et que 97% des accidents mortels surviennent à moins de 75 km/h. C'est vrai, à condition de préciser qu'il s'agit de vitesses à l'impact et que les gens tentent généralement de freiner comme ils peuvent avant l'accident. Mais tous les spécialistes d'accidentologie savent, eux, depuis longtemps que lorsqu'on diminue la vitesse moyenne de 1% sur un réseau routier, on fait chuter les accidents mortels de 4%. Et affirmer, comme le dit Airy Routier, que la vitesse n'est qu'un facteur comme un autre, impossible à distinguer d'un tas d'autres – état du parc automobile, points noirs du réseau, alcoolisme, etc. – dans la baisse du nombre de tués sur la route est quelque peu étrange. Claude Got, spécialiste de l'accidentologie depuis plus de trente ans, et qui a été un des premiers lecteurs de « la France sans permis », relève que lorsqu'on a annoncé l'installation des premiers radars automatiques en novembre 2002, le nombre de tués a baissé brutalement de 30% d'un mois sur l'autre. Ni l'état des voitures ni celui du réseau routier n'avaient changé en un mois. Simplement, par peur du gendarme, les Français avaient commencé à lever le pied.

Ah, ces radars, ces « Big Brothers » comme

MARCHÉ NOIR

Le business des faux permis

Eric vient d'apprendre qu'il a encore raté son permis de conduire. Pour la cinquième fois. Cette fois, pas question de le repasser. Il va l'acheter. Comment ? Grâce à un copain qui connaît quelqu'un à la préfecture « qui est dans le business ». Prix du faux : « Dans les 800 euros. » Un peu moins que le budget de l'examen qui, entre l'inscription à l'auto-école et les cours, s'élève en moyenne à 1 200 euros. Combien sont-ils, comme Eric, à tricher ? Impossible à dire, mais le nombre de conducteurs sans permis interpellés ne cesse d'augmenter. Ils étaient 50 260 en 2005 (1). Trois fois plus qu'en 2004. Et au rythme des permis invalidés (+37% en un an), le phénomène n'est pas près de s'arrêter.

Conséquence, le business des « faux » fait un boom : usurper l'identité d'un homo-

nyme, se faire passer pour un frère ou une sœur à qui on ressemble. Ou acheter sous le manteau des permis de conduire vierges « tombés du camion ». Le plus courant ? Se procurer un faux permis étranger qu'il suffit ensuite d'échanger contre un vrai permis français à la préfecture. Si la procédure d'échange est légale, encore faut-il pouvoir justifier d'un séjour de six mois dans le pays étranger. Pour Nadia, une jeune étudiante franco-tunisienne, ça a été facile : une fois obtenu un permis tunisien en échange d'un petit bakchich, elle s'est arrangée avec une entreprise de Tunisie qui lui a signé une fausse convention de stage d'un semestre. Le document a suffi pour prouver sa présence sur le territoire tunisien. Pas vu, pas pris. ■ Marie Vaton

(1) Source : ministère des Transports et de l'Équipement.

dit Routier, qui nous surveillent, leurs sanctions automatiques qu'on ne peut pas faire sauter en s'adressant à un pote commissaire de police ou au député de sa circonscription... Où est-il le doux temps d'avant 2002 où, révélait les travaux de la sociologue Claudine Pérez Diaz, plus de la moitié des infractions, hors stationnement, relevées n'aboutissaient pas, où des fonctionnaires de l'Assemblée nationale ou du Sénat n'avaient pas d'autre tâche que de faire sauter des contraventions sur intervention d'un élu. Où la France était, comme le dit Claude Got - baptisé ayatollah de la Sécurité routière par Airy Routier : il demande la limitation de la puissance des voitures →, une sorte de république bananière où régnaient passe-droits et trafics d'influence... Aujourd'hui, le PV tombe, qu'on ait ou non des relations. Et quand il tombe trop souvent, adieu permis à points.

70 000 personnes en ont été privées de cette façon automatique et administrative

Le permis est devenu une épreuve absurde, trop chère, trop compliquée.

l'an dernier : on ne parle pas là de ceux qui l'ont perdu devant un juge, pour avoir conduit en état d'ivresse ou provoqué un accident mortel. C'est peu par rapport aux 36 millions de permis distribués dans la population française. Quand on sait que 40% des automobilistes, 50% des conducteurs de poids lourds et 60% des motocyclistes dépassent régulièrement les vitesses autorisées, on se dit qu'ils ne sont pas bien méchants, ces radars automatiques. Mais il paraît que ça va changer. Il y aura de plus en plus de contrôles inopinés, à l'aide de ces radars jumelles dont disposent les gendarmeries. C'est bien joli de surveiller les autoroutes et les voies à grande circulation. Mais on meurt surtout en rase campagne, sur de banales routes à deux voies du réseau secondaire, et c'est là qu'on va faire porter l'effort. En 2005, 1 360 personnes sont mortes pour être sorties d'une petite route et avoir heurté latéralement un arbre ou un poteau. Mathématiquement, plus de radars, cela veut dire qu'à l'avenir plus de personnes seront sous la menace de retraits de points et de fragilisation du permis. « Ça va exploser », prédit dans son livre Airy

COMBINES ANTIRADARS

Mamie fait de la résistance

Depuis le durcissement de la répression sur les routes, les automobilistes français font appel à la « générosité » de leurs grands-parents, de leurs proches ou de leurs amis étrangers lorsque leur quota de points s'assèche. Un conducteur se fait flasher par un radar automatique. Il reçoit un formulaire dit « de requête en exonération » sur lequel il indique, au lieu du sien, le nom de son aïeule. Celle-ci perdra les points à sa place. Autre technique de contournement : le « flashé » peut trouver sur le Net un bon camarade prêt à être puni à sa place et à vendre ses propres points contre argent sonnante et trébuchante. Coût de la manœuvre : entre 300 et 1 500 euros l'unité. Au-delà de ce système D, la vraie stratégie consiste à anticiper les contraventions. L'idéal : avoir une carte grise dont on n'est pas le titulaire. « La carte grise n'est pas un titre de propriété. Il n'est donc pas nécessaire d'être majeur ni d'avoir son permis, pour l'obtenir. Les seuls documents exigés lors de sa délivrance sont une attestation de domicile et une pièce d'identité », explique l'avocat Sébastien Dufour, spécialisé en droit de l'automobile. On



Contrôle de la vitesse des véhicules

peut alors demander à sa grand-mère d'être la titulaire de sa carte grise. Elle n'a qu'à prouver qu'elle n'était pas au volant lors de l'infraction pour que personne ne soit sanctionné. Autre ruse un peu plus coûteuse : acheter une voiture en leasing, auprès d'une banque étrangère. Toutes ces fraudes sont connues des forces de l'ordre. Mais le système informatique étant débordé, les cas litigieux passent le plus souvent à la trappe. Selon le magazine « Auto Plus » de janvier 2007, près de 60% des conducteurs flashés par les radars échappent désormais aux PV : 50% ne sont pas envoyés et 10% arrivent à une adresse erronée... ■

Léna Mauger

Routier, qui cite une estimation : 2 millions de personnes conduiraient sans permis.

70 000 retraits, 2 millions de personnes conduisant sans permis... Il suffit de rapprocher les chiffres pour réaliser que, si on conduit sans permis en France, ce n'est pas à cause des radars automatiques ou des turpitudes supposées du permis à points. Mais parce que le permis est devenu une épreuve absurde, trop compliquée, trop chère, et qui, en cas d'échec, demande des mois de persévérance, parfois des années, et souvent vous prive de toute possibilité de travail (voir encadrés). Sur ce point, et c'est le seul, le « roi du monde » anar et l'ayatollah « accidentologue » se rejoignent. Pourquoi, demande Airy Routier, voit-on des taux de réussite qui frisent les 80% au bac quand on n'atteint pas les 50% pour le permis en région parisienne ? Et quand on sait que quelle que soit la forme de celui-ci, très variable d'un pays à l'autre, le risque encouru par le jeune conducteur est toujours le même. C'est sur la route qu'on fait ses expériences, au prix souvent d'un peu

de tôle froissée. L'expérience de la vie plus que de la conduite : les conducteurs novices âgés ont peu d'accidents. Les jeunes, beaucoup trop, que ce soit sur un cyclomoteur ou au volant d'une voiture. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité des 15-24 ans. Alors, à quoi bon des épreuves de code de plus en plus byzantines, des examens qui s'allongent. Il faut simplifier, nous dit Airy Routier, et faire de la conduite un service public gratuit, comme le propose par exemple Olivier Duhamel.

Mais pour le reste, quelle amertume ! « Les Français découvrent peu à peu, conclut Airy Routier, qu'ils sont surveillés, épiés et sanctionnés pour des infractions mineures qui ne mettent en danger la vie de personne ; que leur propre permis est à la merci d'impondérables, qu'ils sont traités par les forces de police ou de gendarmerie comme de vrais délinquants, sans sursis, sans bienveillance, sans rémission... » On sent derrière ces lignes toute la nostalgie d'un paradis perdu. Un paradis mortel.

GÉRARD PETTJEAN

